

Du changement en perspective

Les réglementations et l'agitation de la société obligent le monde agricole à évoluer dans une direction qui n'est pas forcément idéale pour la profession.

Mis en ligne le 4/12/2018 à 18:26 par Magali Mustioli-Herce

Courrier picard

La coopérative agricole du littoral Picardie Somme (Calipso) tenait mardi son assemblée générale au théâtre d'Abbeville. Une réunion doublée d'une assemblée générale extraordinaire pour modifier les statuts. *« C'est imposé de façon caricaturale par la loi. Si nous ne les modifions pas, nous ne serons plus considérés comme une coopérative. C'est davantage un changement de termes »*, a commenté le président Hubert Bray. Le changement a été voté à l'unanimité, laissant la place au rapport de l'exercice 2017/2018.

Changements et contraintes

« Notre modèle agricole a vécu. Il doit changer, a annoncé Hubert Bray. La moralité de la société civile est telle qu'on n'est pas une semaine sans entendre parler de l'usage des traitements immodérés des plantes. Alors que les pratiques vertueuses ne sont jamais mises en avant. L'Europe interdit le glyphosate d'ici cinq ans. La France a choisi un délai de trois ans, sans trouver une solution de remplacement ».

« Vu de la ville, nous sommes tous riches et nous polluons tous, enchérit Jean-Charles Denis, prochain directeur de Calipso (lire plus bas). Sans politiser le débat, c'est une vision globale. On nous met un carcan français et non européen ! C'est devenu un sujet dogmatique parce que personne ne connaît vraiment cet univers ».

La conclusion sur les états généraux de l'alimentation est sans appel également : *« beaucoup d'espoirs déçus qui laisseront le métier sur sa fin »*.

Des agriculteurs ont déjà manifesté ces dernières semaines contre ce projet, notamment dans les rayons de Super U à Abbeville. La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles appelle à une mobilisation la semaine prochaine.

Autre point noir pour les agriculteurs, « la suppression des 3R ». *« Cette loi du 30 octobre interdit notamment les remises rabais et ristournes dans les contrats de vente de produits phytopharmaceutiques, sous peine d'amende administrative »*. Pour contrer partiellement cette nouvelle mesure, Calipso propose à ses adhérents une précommande d'approvisionnement, avant le 31 décembre. *« Cette mesure doublée à la séparation de la vente et du conseil (ndlr, Loi Egalim) conduit la réorganisation de la filière. Le prix devient difficilement négociable, la vente sera dénuée de conseils, le conseil aura maintenant un coût... ces décisions vont contre l'intérêt des agriculteurs et va se traduire par des surcoûts »*, s'inquiète le président de la coopérative. *« C'est compliqué parce que conseiller les agriculteurs, c'est une de nos raisons d'être, rappelle Jean-Charles Denis. Cela représente aussi 15 % de notre masse salariale. Nous ne savons toujours pas comment nous allons devoir nous réorganiser »*.

Jean-Charles Denis remplace David Favier

David Favier est directeur de la coopérative Calipso. Il fait valoir ses droits à la retraite en janvier 2019. David Favier a été successivement aux commandes de la coopérative de Crécy, directeur de l'union des coopératives agricoles de la région d'Abbeville (Ucara), directeur de Calipso... *« Il a toujours su concilier l'intérêt des agriculteurs et intérêt de la coopérative. En tant qu'expert des analyses des marchés, il a apporté beaucoup à la coopérative. Toute une carrière à aimer les gens, son travail, la coopérative »*, a témoigné le président, Hubert Bray, non sans émotion. Jean-Charles Denis, 36 ans, sera le nouveau directeur de Calipso après le départ de David Favier. Son parcours l'a conduit à travailler depuis toujours en coopérative agricole sur le commerce des céréales.